

- Pour le diocèse de Pembroke* — M. J. Kimpton ;
Pour le diocèse de Providence — MM. A.-E. Coulombe, A. Messier, W.-J. Phelan ;
Pour le diocèse de Springfield — M. G.-S. McGourty ;
Pour le diocèse de Toronto — M. J. Hayes.

RESOLUTIONS D'UNE JEUNE FEMME CHRETIENNE

ME préparer au mariage comme à la première communion, par les mortifications, les prières, les pratiques saintes, l'attention la plus minutieuse à veiller sur moi, la confession la plus scrupuleuse, la communion au divin Epoux. C'est un sacrement que je recevrai, il faut craindre de commettre un sacrilège si je ne me prépare pas ainsi.

Ne point dire à mon fiancé que je l'aime avant le jour de mon mariage, promettre seulement de l'aimer un jour.

Ne jamais avouer le moindre tort de mon mari, même à mes plus chères amies.

Ne jamais témoigner la moindre jalousie.

N'être jamais avec lui d'une gaieté ou d'une coquetterie opposées à la modestie chrétienne.

Ne jamais lui montrer un excès de tendresse.

N'être jamais froide ni trop sérieuse, mais toujours d'une gaieté modérée et d'une affection simple et tendre.

Ne point montrer à aucune amie ni à personne au monde plus de tendresse et de confiance qu'à lui.

Ne pas chercher à lui plaire par les avantages extérieurs et la toilette ; ne m'en faire aimer que par les vertus chrétiennes.

Avoir la noble ambition que, jusqu'à la mort, il n'y ait pas un nuage sur notre union.

Ne jamais chercher à exciter en lui la plus innocente jalousie.

Ne lui rien cacher, même la démarche la plus innocente